

Organisme enregistré sous le n°54 86 01174 86  
auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine  
- cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat -  
ODPC n°2592

## **PROGRAMME DE FORMATION**

### **ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE D'UN PATIENT SUICIDAIRE**

MAJ 29/03/2024

#### **Objectifs :**

- ❖ *Optimiser la qualité de l'accueil en privilégiant l'aspect relationnel*
- ❖ *Identifier, connaître et comprendre les mécanismes relatifs à la dépression*
- ❖ *Repérer et évaluer une crise suicidaire*
- ❖ *Apprécier la dangerosité et l'urgence*
- ❖ *Acquérir les connaissances de base nécessaires à une prise en charge adaptée*
- ❖ *Etre capable de mettre en place les actions de prévention et de soutien aux personnes suicidaires*
- ❖ *Permettre l'acquisition d'outils favorisant la communication*
- ❖ *Connaître ses limites afin de pouvoir répondre de manière adaptée*

#### **Programme :**

##### **Séquence 1 : Connaissances sur l'accueil**

- ❖ *Les droits du patient et de sa famille dans les établissements de santé.*
- ❖ *Accueil du patient suicidaire en établissements de soins : une mission indispensable.*
- ❖ *L'impact du premier accueil pour la suite de la prise en charge.*
- ❖ *Repérages selon l'âge et l'environnement.*
- ❖ *Les attitudes recommandées. Les composantes de la communication.*

##### **Séquence 2 : Le patient suicidaire**

- ❖ *Les comportements dépressifs et suicidaires.*
- ❖ *Les différentes théories : Névroses, psychoses, addictions.*
- ❖ *La crise suicidaire.*
- ❖ *Les échelles et les facteurs de dangerosité.*
- ❖ *Entretiens d'évaluation : reconnaître la crise.*

##### **Séquence 3 : Plan d'action**

- ❖ *Prise en charge pluridisciplinaire.*
- ❖ *Le rôle de l'infirmier et de l'aide soignante.*
- ❖ *La place de la famille et de l'entourage.*
- ❖ *Réseau d'accueil et d'écoute.*
- ❖ *Suivi après la crise.*
- ❖ *Débats et recherches individuelles ou collectives de solutions.*

#### **Durée :**

**Prix :** 800,00 €

**Public :** Personnels soignants



### **Prérequis :**

### **Moyens pédagogiques :**

*Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.*

### **Méthode pédagogique :**

*La méthode globale d'animation de cette formation sera réalisée par alternance d'apports théoriques et de travaux de groupe permettant d'explorer les connaissances interdisciplinaires, de sensibiliser à l'importance d'améliorer et de structurer la prise en charge paramédicale personnalisée des patients, en particulier l'accueil des patients à risque suicidaire. L'approche sera systémique, globale et interactive, la démarche s'inspirera de la psychologie humaniste et du constructivisme.*

*Le cheminement didactique se fera à partir des recommandations de l'HAS en fonctions des situations physiologiques et pathologiques dans le contexte de l'établissement de santé (contraintes budgétaires et logistiques) .*

*La formation sera renforcée par la prise en compte des attentes de chaque participant et par l'analyse de situations dans lesquelles des difficultés ont été rencontrées (contraintes et ressources). Des études de cas seront proposées. Des pistes d'action et la construction d'outils d'évaluation clinique du risque suicidaire (échelles) seront proposées afin d'améliorer concrètement les pratiques professionnelles et de favoriser la mise en place d'une Prise en charge Personnalisée de Soins (PPS). Une information sur les leviers d'accompagnement permettra de soutenir une mise en œuvre sur le terrain.*

### **Modalités de suivi :**

En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.

Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant

**Validation :** *Une attestation de fin de formation, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant*

### **Nos formateurs :**

*Infirmier Santé Mentale*

*Service d'Accueil et d'urgences Psychiatriques*

*Prise en soin de patients avec des troubles psychiatriques en crise*

*Prise en soin de personnes dépendantes*

*Formation de Formateur ( CAFOC Bordeaux)*

*Formateur Pôle santé GRETA AQUITAINE DE AES*

### **Responsable pédagogique et Référente handicap :**

*Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.*



*Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».*

*Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : [cadre@sauveperformance.fr](mailto:cadre@sauveperformance.fr)*



SAUVEPERFORMANCE  
1 rue des Frères Lumière  
86180 Buxerolles

☎ 05 49 11 59 85 ☑ 06 22 51 47 64  
[contact@sauveperformance.fr](mailto:contact@sauveperformance.fr)  
[www.sauveperformance.fr](http://www.sauveperformance.fr)



SARL RCS Poitiers  
SIRET : 525 119 863 000 39  
Code APE/NAF : 8559A

